

## **RAPPORT 2020-2021 SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

Présenté au

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES)

Le 31 août 2021



## **Annexe : Modèle de rapport annuel sur la liberté d'expression**

Ainsi que cela était indiqué dans les notes de service du 14 décembre et du 12 septembre 2018 du ministère des Collèges et Universités de l'Ontario, chacun des collèges et des universités subventionnés par des fonds publics de la province doit dresser un rapport annuel sur la mise en œuvre d'une politique en matière de liberté d'expression. Veuillez utiliser le présent modèle pour préparer ce rapport ; vous pouvez à votre discrétion annexer d'autres documents ou des renseignements propres à votre établissement.

Les rapports annuels sur la liberté d'expression préparés par les collèges et les universités seront des documents publics et doivent respecter les obligations en matière de protection de la vie privée. Veuillez déclarer les événements ou incidents qui se sont produits entre le **1<sup>er</sup> août 2020** et le **31 juillet 2021**.

Les rapports doivent être affichés sur le site Web des établissements et être soumis au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) d'ici le **1<sup>er</sup> septembre 2021**.

Nous sommes bien conscients que la dernière année a été hors norme, en raison de la nécessité de mener les activités d'enseignement et autres à distance pendant la pandémie de COVID-19. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Amy Kaufman, directrice, Politiques, recherche et amélioration des systèmes, COQES.

Veuillez soumettre le rapport annuel de votre établissement à Amy Kaufman ([akaufman@heqco.ca](mailto:akaufman@heqco.ca)).

### **Section A : Politique de l'établissement**

Vous pouvez joindre en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement si vous le souhaitez.

Votre établissement a-t-il modifié sa politique (ou son cadre stratégique) sur la liberté d'expression depuis la publication de son rapport de 2020 ? Dans l'affirmative, veuillez expliquer la raison de la modification et fournir le lien vers la page où cette modification est annoncée sur le site Web de votre établissement.

Où les membres de la communauté de l'établissement (ou les invités) sont-ils dirigés lorsqu'il y a une question ou une plainte liée à la liberté d'expression concernant un événement sur le campus ? Veuillez fournir les coordonnées de la personne-ressource.

S.O.

Notre Politique - Maintien du droit à la liberté d'expression ainsi que nos rapports annuels sur la mise en œuvre de celle-ci sont affichés dans le site Web du Collège Boréal et accessibles au grand public.

Il n'y a pas eu de changement à ladite politique depuis sa publication du rapport de 2019.

Collège Boréal

(à l'attention du bureau des Ressources humaines)

21, boulevard Lasalle

Sudbury (Ontario) P3A 6B1

705-560-6673 ou 1-800-361-6673 (sans frais)

ressourcesshumaines@collegeboreal.ca

Quelle est la politique de votre établissement sur la tenue d'événements lorsqu'il existe des préoccupations en matière de sécurité ? À votre connaissance, est-il déjà arrivé qu'une activité non reliée aux études soit annulée en raison de préoccupations liées à la sécurité ou aux coûts connexes ?

Le Collège Boréal compte sept (7) campus et 37 sites répartis dans 26 collectivités de la province. Compte tenu de son territoire, le Collège peut tenir au-delà de 500 événements non scolaires par année.

Le secteur des Ressources physiques assure la gestion des contrats de sécurité des installations appartenant au Collège Boréal, et ce, en étroite collaboration avec les gestionnaires des sites et les directions de campus. Dans un esprit collaborateur, les gestionnaires de sites et direction de campus sont le premier point de contact dans la gestion des établissements régionale. Si des préoccupations en matière de sécurité surviennent, un groupe de travail est mis sur pied afin de revoir l'activité et en faire des recommandations auprès de l'organisateur avant la tenue de l'événement. Lors d'événement, les installations sont dotées d'agents de sécurité fournissant un service 24 heures par jour, et ce, tous les jours de l'année. Ce service est offert au campus du siège social à Sudbury et les modalités du service peuvent varier en fonction des sites et campus. Afin d'assurer la sécurité, nous avons des caméras de surveillance, des interrupteurs de secours à des endroits stratégiques et des téléphones d'urgence dans l'ensemble des campus.

Aucun événement n'a pas été tenu en raison de préoccupations relatives à la sécurité ou les coûts connexes.

En raison de la pandémie et des restrictions provinciales concernant le nombre d'individus permis pour des rassemblements, un nombre d'activités non scolaires a été annulé depuis la mi-mars 2020. En conséquence, ces activités non scolaires ont été organisées en mode virtuel ou ont été reportées. En lien avec les consignes émises par la province, la reprise d'événement sur les campus et sites du Collège Boréal suivra le plan de reprise des activités progressif, et ce, en fonction des consignes des autorités

## **Section B : Plaintes**

Vous pouvez joindre en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement si vous le souhaitez.

Entre le **1<sup>er</sup> août 2020** et le **31 juillet 2021**, est-ce qu'un membre de la communauté de votre établissement (ou un invité) a déposé une plainte officielle liée à la liberté d'expression ? Dans l'affirmative, veuillez fournir une description générale de la situation en question, tout en protégeant la vie privée du ou des plaignants.

Aucune plainte officielle n'a été rapportée.

S'il y a eu une plainte officielle (ou plus d'une plainte) :

Quel était l'objet de la plainte ? Veuillez préciser les points litigieux (p. ex. coûts liés à la sécurité, sécurité, associations étudiantes ou groupes d'étudiants, exigences opérationnelles).

s/o

Comment votre établissement a-t-il géré la ou les plaintes liées à la liberté d'expression ? A-t-on suivi la procédure énoncée dans la politique ? Comment la situation a-t-elle été réglée ?

s/o

## Section C : Données sommaires

Veillez fournir les données sommaires suivantes concernant les plaintes officielles liées à la liberté d'expression qui ont été reçues par l'établissement :

Nombre de plaintes officielles reçues aux termes de la politique sur la liberté d'expression au sujet d'événements liés et non liés à l'enseignement.	0
Nombre de plaintes officielles examinées qui sont demeurées sans suite.	0
Nombre de plaintes officielles où l'établissement a déterminé que la politique sur la liberté d'expression n'avait pas été suivie comme il se doit.	0
Nombre de plaintes officielles aux termes de la politique sur la liberté d'expression qui ont amené l'établissement à prendre des mesures disciplinaires ou autres.	0
À votre connaissance, est-ce que des plaintes liées à la liberté d'expression ont été acheminées à l'ombudsman de l'Ontario ?	s/o

Veillez fournir du mieux que vous le pouvez une estimation du nombre d'**événements non reliés aux études** qui ont été organisés sur votre campus entre le **1<sup>er</sup> août 2020** et le **31 juillet 2021**. Cela comprend par exemple les présentations par des conférenciers invités, les événements sportifs, les rassemblements, les affaires étudiantes et les activités de la vie étudiante ainsi que les conférences, par opposition aux événements courants tenus dans le cadre d'un programme d'études ou d'un cours.

Chaque année, le Collège Boréal organise des centaines d'activités extracurriculaire (incluant des événements institutionnels et sportifs) sur ses campus et sites par différents groupes internes et externes. En raison de la pandémie, toute activité extracurriculaire qui devrait avoir lieu en présentiel entre le 1<sup>er</sup> août 2020 et le 31 juillet 2021 a été annulée ou reportée. Dans la mesure du possible, certaines activités ont pu se dérouler en mode virtuel. Toutefois, comme beaucoup d'autres événements en mode virtuel n'utilisent pas les services du secteur des ressources physique et d'événement spéciaux, il est impossible d'établir avec précision le nombre total d'événements non scolaires qui se tiennent dans tous les campus et sites pour l'année 2020-2021.

\* Nous réalisons qu'il est difficile de faire le suivi d'événements tenus à distance par suite de la fermeture des campus en raison de la pandémie, et que les établissements ne seront peut-être pas en mesure de fournir une réponse à cette question pour 2020 — 2021.

#### Commentaires de l'établissement (le cas échéant).

Créé en 1995, le Collège Boréal est un établissement de formation et d'enseignement postsecondaire de langue française qui œuvre au développement et à l'épanouissement des communautés dans toute la province de l'Ontario.

Le Collège Boréal offre un service à guichet unique dans sept campus et 38 centres d'accès répartis dans 26 communautés. Depuis son ouverture, près de 120 000 clients dans l'ensemble de l'Ontario ont bénéficié de l'expertise du Collège Boréal en matière de formation postsecondaire, d'apprentissage et de services aux immigrants et d'employabilité.

Selon les indicateurs de rendement reconnus par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le Collège Boréal enregistre, depuis plusieurs années, des résultats exceptionnels. Une preuve, s'il en est, que la force de Boréal réside dans son investissement humain.

Le 29 janvier 2019, conforme aux nouvelles exigences du gouvernement de l'Ontario, le Collège Boréal a présenté sa [Politique — Maintien du droit à la liberté d'expression](#). Celle-ci est affichée dans le site Web du Collège Boréal et accessible au grand public.